



LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

Association reconnue d'utilité publique

RAPPORT ANNUEL

Situation financière et sociale

Comptes annuels

ANNEE 2012

présentés à l'Assemblée Générale Ordinaire

Samedi 1er juin 2013 à La Clusaz

par

François-Xavier JARREAU,

Trésorier

Michel CRAMOIS,

Trésorier adjoint

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la situation financière de notre association pour l'exercice 2012 (statuts, art. 8) à la suite de l'établissement des comptes annuels : bilan, compte de résultat et annexe (statuts, art. 16 et 18).

Nous vous informerons également sur les ressources humaines de la LPO, selon les données du bilan social.

Vous aurez à vous prononcer sur :

- l'affectation du résultat annuel,
- les situations budgétaires correspondantes aux projets présentés pour 2013 et 2014.
- les legs et donations,

L'information que nous vous communiquons, et sur laquelle vous aurez à vous prononcer, est issue de notre organisation comptable et financière telle qu'elle apparaît détaillée dans nos documents, et que nous tenons à votre disposition.

Pour vous permettre une appréciation de la situation financière, les objectifs que nous nous sommes fixés pour cette présentation sont de vous restituer, comme pour les années précédentes, une information :

- **fiable**, établie selon les prescriptions comptables en vigueur, relative notamment à l'image fidèle,
- **pertinente**, en soulignant les éléments significatifs,
- **lisible**, présentée selon une version simplifiée, en regroupant les rubriques en « masse », ou avec des graphiques,
- **comparable** aux autres exercices.

Les documents de référence ont été examinés par le Commissaire aux Comptes de notre association, « SLG EXPERTISE » représentée par Madame Marion BOLZE, qui vous présentera ses rapports, et à qui nous adressons nos remerciements pour l'accomplissement des différents éléments de sa mission légale comprenant :

- la mission générale, de certification des comptes annuels et vérifications spécifiques,
- mais aussi pour ses interventions connexes à la mission générale.

Nous adressons nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à ces résultats (membres, bénévoles, volontaires, partenaires, salariés), et en particulier à l'équipe du Pôle Administration Finances et Ressources Humaines de Rochefort, pour l'ensemble du travail accompli.



Siège social : Les Fonderies Royales - BP 90263 – 17305 ROCHEFORT CEDEX

Tél : 05 46 82 12 34 Fax : 05 46 83 95 86 e-mail : lpo@lpo.fr

RAPPORT SUR LA GESTION FINANCIERE DE L'EXERCICE 2012

1- COMPTES ANNUELS 2012

Les comptes annuels présentés à l'assemblée générale sont uniquement ceux de la LPO Nationale, dont le siège social est à Rochefort et ne comprennent pas les résultats financiers des associations locales (pas de rédaction de comptes combinés).

1-1 Référentiel comptable retenu

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

Principes et méthodes

Les principes comptables mis en œuvre sont **l'image fidèle, l'indépendance des exercices, la régularité et la sincérité, la prudence, la permanence des méthodes.**

Les contributions volontaires (apport de travail des bénévoles et militants, biens ou services à titre gratuit...) n'ont pas été valorisées dans le compte de résultat. Cependant, bien que significatives à la LPO, ces contributions sont délicates à évaluer sans des renseignements suffisamment homogènes.

1-2 Faits caractéristiques de l'exercice

Les faits caractéristiques de l'exercice ayant une importance significative sur la situation financière, le patrimoine ou le résultat sont :

Ressources liées aux legs :

Le niveau de legs comptabilisé en 2012 est de 654 K € contre 793 K € en 2011. La volatilité des flux de legs conduit l'association à comptabiliser ces produits en produits exceptionnels.

Provision indemnité de départ à la retraite :

Le taux d'actualisation (taux IBOXX) de l'année 2012 est de 2.70 % comparé à 4.60 % en 2011 ce qui conduit mécaniquement à une augmentation du niveau de provision de 120 K €. Au vue de cette très forte variation, l'effet taux a été lissé sur 4 ans. Le risque non provisionné au 31/12/2012 est de 91 K €. Il sera rattrapé sur les 3 prochains exercices.

-3 Compte de résultat (résumé)

L'activité de l'année 2012 se trouve retracée dans le compte de résultat, qui récapitule les produits et les charges de l'exercice, sans

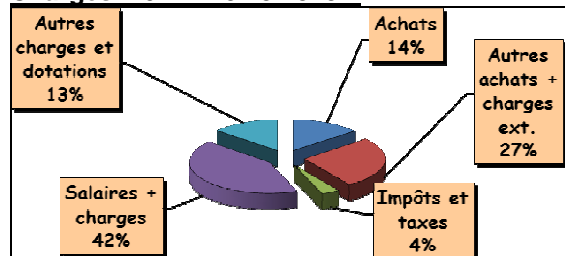
qu'il soit tenu compte de leur date d'encaissement ou de paiement, et résumé par :

Rubriques en liste	en euros		Comparaison
	31 décembre 2012	31 décembre 2011	Budget prévis. 2012
Diffusion des produits sélectionnés et abonnements	2 286 895	2 108 064	2 330 000
Expertises, études, services, animations, dommages et intérêts reçus	1 107 023	1 174 576	1 235 000
Subventions et autres	5 265 957	5 240 693	5 050 000
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	163 964	473 253	101 000
Cotisations, collectes et autres produits	2 793 562	2 172 674	2 450 000
Produits d'exploitation	11 617 401	11 169 530	11 166 000
Achats, variation de stocks, autres achats et charges externes	5 578 308	5 167 629	5 220 000
Impôts, taxes et versements assimilés	501 390	452 573	510 000
Charges de personnel : salaires et charges sociales	5 792 997	5 384 090	5 500 000
Dotation d'exploitation : amortissements et provisions	501 014	437 120	450 000
Autres charges d'exploitation	124 902	529 477	202 000
Charges d'exploitation	12 498 611	11 970 939	11 882 000
Résultat d'exploitation courant	- 881 210	- 801 408	-716 000
Quote part opération faite en commun			0
Produits financiers	92 065	88 254	80 000
Charges financières	43 619	46 546	44 000
Résultat financier	48 446	41 708	36 000
Produits exceptionnels	818 741	1 860 838	700 000
Charges exceptionnelles	4 963	770 943	0
Résultat exceptionnel	813 778	1 089 895	700 000
Impôt sur les sociétés (-)	35 303	10 658	20 000
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (+)	995 088	671 336	0
Engagements à réaliser sur ressources affectées (-)	1 149 847	919 828	0
Résultat de l'exercice : Excédent (+) ou déficit (-)	- 209 047	71 045	0

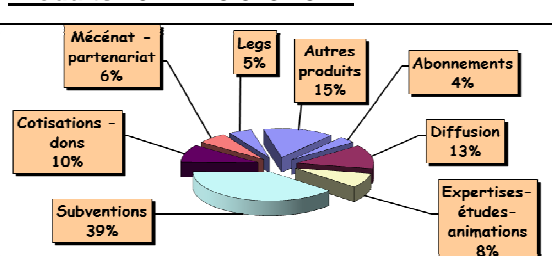
Frais exposés personnellement par les bénévoles dans le cadre de leurs activités à la LPO et permettant une réduction d'impôt (reçu fiscal) :

Produits : Bénévolat (abandon du remboursement de frais)	59 496	63 097
Charges : Personnes bénévoles (frais de déplacement)	59 496	63 097

Charges 2012 : 13 732 345 €



Produits 2012 : 13 523 297 €




Les charges correspondantes ont été affectées aux Pôles et aux Services à raison :

- Développement :	35 %	- Juridique :	1 %	- Conservation :	54 %
- Communication :	7 %	- International :	3 %	Total	100 %

(Après répartition des coûts du Pôle Administration Finance – Res Humaines)

LPO - COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES ANNEE 2012

 AGIR pour la BIODIVERSITÉ EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	en % de l'exercice	en % du budget	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES		Ressources collectées sur N = compte de (2)	% budget	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
					REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE				1 119 191
1 - MISSION SOCIALES *	11 350 249	100%	90%		1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC				
1.1 Réalisées en France	11 159 743	98%	89%		1.1 Dons et legs collectés		1 282 722	10%	1 282 722
- Actions réalisées directement	11 040 949	97%	88%		- Dons manuels non affectés		323 710		323 710
Les travaux préalables aux actions de protection de la nature	3 251 404	29%	26%	474 680	- Dons manuels affectés		305 469		305 469
Protection - gestion - espaces - espèces + outils de communication	4 838 980	43%	38%	520 957	- Legs et autres libéralités non affectés		653 543		653 543
Sensibilisation à l'environnement	1 240 256	11%	10%	364 023	- Legs et autres libéralités affectés		0		0
Diffusion par correspondance (DPC)	1 710 309	15%	14%	0					
- Versements à d'autres organismes agissant en France	118 794								
Reversement associations locales LPO	118 794	1%	1%	0					
Versement fonds de dotation LPO	0	0%	0%						
1.2 Réalisées à l'étranger	190 506				1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public				
- Actions réalisées directement	150 609	1%	1%	36 281					
- Versements à un organisme centre ou d'autres organismes (Birdlife International)	39 897			0					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	354 633		3%						
2.1 Frais d'appel à la générosité du public - dons et legs	179 067			178 731					
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	175 566			0	2 - AUTRES FONDS PRIVES		5 979 529	48%	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					3 - SUBVENTION & AUTRES CONCOURS PUBLICS		5 265 958	42%	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	877 614		7%		4 - AUTRES PRODUITS			0%	
Frais de fonctionnement	877 614			0					
Sous total				1 574 671					
I - TOTAL DES EMPLOIS DEL'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	12 582 496	100%			I - TOTAL DES RESSOURCES DEL'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT		12 528 209	100%	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS					II - REPRISES DES PROVISIONS		0		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	1 149 848				III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		995 088		
					IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)				24 527
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DEL'EXERCICE	0				V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DEL'EXERCICE		209 047		
V - TOTAL GENERAL	13 732 344				V - TOTAL GENERAL		13 732 344		1 307 249
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public				0					
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public				-81 459					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public				1 493 213	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public				-1 493 213
					SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE				933 228
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE									
Missions sociales					Bénévolat				
Frais de recherche de fonds					Prestations en nature				
Frais de fonctionnement et autres charges					Dons en nature				
Total				Total			

Annexe méthodologique du compte emplois ressources LPO 2012

Le compte emplois ressources est complété à partir de la comptabilité analytique de l'association. Il retrace l'ensemble des sommes des comptes annuels de l'année 2012.

Cette annexe méthodologique doit permettre d'explicitier la nature des sommes reprises dans le tableau.

Emplois (colonne 1)

1. Les missions sociales

Elles se scindent entre les actions réalisées en France et en Outre Mer et les actions réalisées à l'étranger.

1.1 Réalisations en France :

1.1.a- Les principales actions réalisées par la LPO peuvent être ventilées dans quatre grands domaines :

- **Les travaux préalables aux actions de protection de la nature** : ils comprennent les inventaires faunistiques et floristiques, les plans de restauration d'espèces d'oiseaux parmi les plus menacées de France, les plans de gestion des réserves et espaces naturels préalables à leur gestion effective dont les sites Natura 2000 principalement.
- **Protection - gestion - espaces - espèces + outils de communication** : sont regroupés dans ce domaine les actions effectives de protection des espaces naturels et notamment les réserves naturelles et acquisitions de la LPO ainsi que les actions de conservation des espèces menacées et tous les moyens de communication liés à ces actions à travers trois revues et les plaquettes de sensibilisation.
- **Sensibilisation à l'environnement** : ce domaine d'activité regroupe l'ensemble des actions de sensibilisation des scolaires et du grand public ainsi que les outils pédagogiques diffusés à partir des centres d'interprétation et des animations sur le terrain.
- **Diffusion par correspondance (DPC)** : La LPO a créé un service de diffusion de produits qui concourent à l'objet social de la LPO et contribuent à la protection, découverte de la nature et à la sensibilisation et éducation. De part son objet, cette activité de

diffusion n'a pas pour vocation à recevoir des fonds issus de la générosité publique.

1.1.b Versements aux Associations locales LPO :
Dans les conventions qui lient les associations locales à la LPO, il est convenu qu'un tiers des cotisations leur est reversé.

1.2 Réalisés à l'étranger :

Elles correspondent d'une part au financement d'actions menées par des organismes de protection de la nature (Sénégal ...), d'un programme Life Cap Dom et d'autre part du soutien apporté à Birdlife International (l'alliance mondiale pour la protection des oiseaux dont la LPO est le représentant français)

2- Frais de recherche de fonds

2-1 Frais d'appel à la générosité public – dons et legs

Ils correspondent aux coûts engagés pour mettre en place les deux campagnes annuelles de dons (mailing, phoning).

2-2 Frais de recherche des autres fonds privés

Ils correspondent aux coûts engagés par le service en charge du développement des opérations de mécénat et d'expertise.

3- Frais de fonctionnement :

Cette rubrique correspond aux frais de fonctionnement de l'association qui ne sont pas affectés sur les actions. Elle se compose principalement des frais liés au service membre qui assure tout le relationnel avec les adhérents et les groupes et relais ainsi que les frais de fonctionnement à caractère généraux.

III Engagements à réaliser sur ressources affectées :

Cette rubrique reprend les dotations aux fonds dédiés (neutralisation des ressources non consommées) tant en matière de subventions que des dons et mécénat.

IV Insuffisance de ressources de l'exercice :

Il correspond à la perte comptable de l'association réalisée en 2012.

Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (colonne 3)

Le principe de gestion retenue par l'association est le suivant : Les missions sociales et les frais de fonctionnement doivent être systématiquement équilibrés d'un point de vue financier. Ces actions ont des financements croisés qui s'imputent sur les dépenses dans l'ordre suivant : subventions fléchées sur actions, dons – mécénat – partenariat fléchées sur actions, ressources générées par les actions et autres fonds privés. Si l'action a besoin d'un autofinancement complémentaire pour équilibrer son financement, les ressources émanant de la générosité publique sont utilisées et affectés. La générosité publique permet ainsi de pérenniser l'action. Ces sommes apparaissent dans la colonne 3.

Concernant les frais d'appel à la générosité du public – dons et legs, ils sont financés à 100% en prélevant une quote part des ressources collectées.

V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public.

La LPO peut avoir à investir sur des biens pour réaliser ses missions sociales. Cette ligne reprend la part autofinancée sur les investissements.

Ressources collectées sur 2012 (colonne 2)

1- Ressources collectées auprès du public

1.1- Dons et legs collectés

1.1-a Dons manuels non affectés

Ils sont réalisés à 80% par les membres essentiellement lors des renouvellements annuels de cotisations et abonnements.

1.1-b Dons manuels affectés

Ils proviennent principalement des deux campagnes d'appel à dons programmées annuellement sur des programmes adoptés par le Conseil d'Administration.

1.1-c Legs et autres libéralités non affectés

Les legs reçus par la LPO en 2012, ne stipulent

aucune affectation particulière d'utilisation. Ils contribuent à l'autofinancement des missions sociales de la LPO ainsi qu'aux acquisitions immobilières utiles à la protection de la nature.

2- Autres fonds privés

Ils correspondent à la somme des cotisations, abonnements, vente de produits, animations, expertises, mécénat récoltés par les différents services de la LPO.

3- Subventions et autres concours publics

Cette rubrique regroupe tous les financements publics contribuant à la réalisation des projets engagés par les services de la LPO. Ils proviennent aussi bien de l'Union Européenne (Life, Interreg, Feder ...) que de l'Etat principalement le ministère de l'Ecologie (MEEDDM) sur des missions particulières (gestion des réserves naturelles, plan d'action espèces, enquêtes et inventaires ...) et des collectivités territoriales (sur projets).

Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2012 (colonne 4)

Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice :

Pour la première année de mise en place du comptes emplois et ressources, et par mesure de simplification faute de pouvoir reconstituer l'historique, il a été décidé de reconstituer cet agrégat en analysant les excédents des trois derniers exercices qui sont composés à 100% des legs non utilisés sur ces 3 années auquel a été retranché la part d'autofinancement des immobilisations acquises en 2008 (Fonderies Royales).

Les fonds non consommés antérieurement viennent abonder les ressources collectées sur l'exercice. La différence entre ces ressources et l'ensemble des emplois de l'exercice permet de déterminer le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice qui sera repris l'exercice suivant comme un complément de ressource.

1-4 Compte de bilan (simplifié, avant affectation du résultat)

ACTIF	Net 31/12/12	Net 31/12/11	PASSIF	Net 31/12/12	Net 31/12/11
Immobilisations corporelles & incorpor.	7 769 381	7 974 262	Fonds associatifs et réserves	6 524 500	6 499 760
Immobilisations financières	76 049	54 78	Résultat net de l'exercice	-209 047	71 045
Actifs immobilisés	7 845 430	8 028 440	Autres fonds asso. : subven. investis.	2 857 926	2 932 346
Stocks animaux (chevaux, vaches, mout.)	27 609	24 708	Fonds associatifs	9 173 379	9 503 151
Stocks marchandises	321 179	323 596	Provis. risques / charges,	698 639	609 432
Créances	4 438 863	4 019 650	Fonds dédiés	1 495 433	1 340 674
Valeurs mobilières et disponibilités	2 597 649	3 256 229	Dettes fournisseurs, fiscales, sociales	2 434 059	2 558 618
Charges constatées d'avance	45 923	91 321	Emprunt auprès des établissements de crédit	1 009 073	1 085 297
			Produits constatés d'avance	466 070	646 772
Total général actif	15 276 653	15 743 944	Total général passif	15 276 653	15 743 944

Engagements hors bilan au 31 décembre 2012

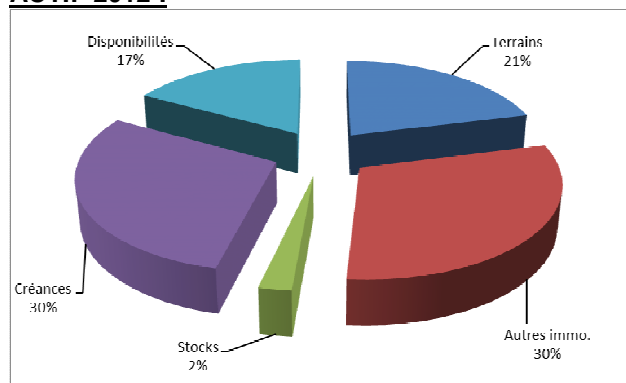
Engagements reçus :

Legs nets à réaliser : 1 890 000 €

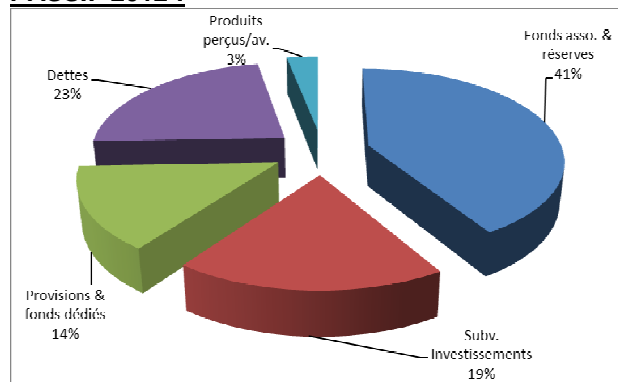
Engagements et sûretés réelles consenties :

- avals cautions, et garanties données : néant
- sûretés réelles consenties : néant

ACTIF 2012 :



PASSIF 2012 :



1-5 Affectation du résultat de l'exercice

La LPO est largement dépendante :

- 1) des financements publics, des aides publiques et allègement de charges liés à l'emploi.
- 2) Des libéralités qui lui sont consenties par ses membres ou sympathisants.

Le résultat final est une traduction de l'activité globale ; l'analyse sectorielle permet de contribuer à une appréciation des différentes activités.

Le Conseil d'Administration du 20 avril 2013 après avoir constaté pour l'exercice 2012 un

résultat déficitaire de – 209 047 €

propose à l'assemblée générale de la LPO du 1er juin 2013, l'affectation suivante :

en Report à Nouveau - 209 047 €

1-6 Informations complémentaires

Trésorerie

Au 31 décembre 2012, les valeurs mobilières de placement recèlent des plus-values latentes estimées à 118 K€ contre 172 K€ en 2011.

1-7 Remboursement de frais (Statuts Art. 7)

Les remboursements des frais exposés directement, ou indirectement, par les membres du Conseil d'Administration de la LPO ont été réglés pour les montants effectivement déboursés par eux, selon les justificatifs produits pour un montant de 27 993 €.

1-8 Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice.

Par une lettre du Premier Président de la Cour des Comptes en date du 28 janvier 2013, la LPO a été informée que la Cour des Comptes a décidé de contrôler les comptes et la gestion de l'association pour les exercices 2009 à 2011.

Le contrôle est en cours et fait l'objet d'importants échanges d'informations entre la Cour et la LPO.

2 – Bilan social 2012

Evènements marquants :

Une nouvelle amplification de l'activité avec pour incidence des besoins accrus en personnel :

- Une augmentation contrôlée du nombre de salariés au 31.12.2012 par rapport à la fin de l'année 2011 (+ 13).
- L'appel à des CDD de durée plus ou moins longue – 39 contrats ayant pour conséquence de nombreux mouvements d'entrées et sorties du personnel, mais d'importance moindre que l'année dernière.
- L'organisation de la journée du personnel spéciale Centenaire les 1^{er} et 2.06.2012 à Perros-Guirec (22) où 75 salariés de la LPO sont venus des quatre coins de la France pour se retrouver autour de cette évènement exceptionnel.
- Continuité de l'augmentation du nombre d'heures de formation professionnelle proposé aux salariés de la LPO France (depuis les années 2009-2010-2011).
- La fin de l'agrément des Services civiques 1^{ère} génération dans le courant du mois de Juin 2012. Au total, depuis le démarrage de l'agrément délivré par l'Agence du Service Civique, se sont près de 160 volontaires sous statut service civique qui ont contribué directement ou indirectement à la préservation de la nature au côté de la LPO (réseau et LPO France). Un nouvel agrément est attendu dans le courant de l'année 2013.
- La fin de la convention pluriannuelle Emplois-tremplins Environnement région Poitou-Charentes 2^{ème} génération (nouvelle convention pluriannuelle prévue dans le courant de l'année 2013).

2-1 Emploi – Effectifs et répartition

2-1-1 Les Effectifs

Les effectifs salariés évoluent rapidement depuis l'arrivée aux Fonderies Royales (Janvier 2009). Avec pour incidence au 31 Décembre 2012, 166 personnes physiques (153 personnes physiques fin 2011), pour un équivalent temps plein (ETP) de 149,03 contre 138,53 en fin d'année 2011.

Depuis plusieurs années, la LPO connaît des mouvements de personnel conséquents, liés notamment à des missions ponctuelles liées à des accroissements temporaires d'activités, des remplacements pour congés maladie de longue durée mais aussi des pérennisations de postes. Sur l'ensemble de l'année 2012, ce sont 88 mouvements du personnel qui auront été enregistrés (contre 81 mouvements 2011) :

- 49 arrivées tous contrats confondus (10 CDI dont 6 remplacements de poste et 3 pérennisations de CDD vers CDI) contre 55 arrivées en 2011 (16 CDI dont 8 pérennisations en 2011).
- 39 départs tous contrats confondus (5 ruptures de CDI dont 4 démissions pour convenance personnelle). Pour rappel, il y aura eu 46 fins de contrat dans le courant de l'année 2011.

La LPO bénéficie depuis l'année 2005 d'un dispositif appelé « Emploi tremplin » dont l'objectif était d'encourager le soutien, la création et la pérennisation d'emplois dans le domaine de l'environnement. Ainsi, la Région Poitou-Charentes aide financièrement depuis cette date la LPO autour d'un programme de « Restauration et valorisation de zones humides et autres espaces naturels en Poitou-Charentes. La deuxième génération des emplois tremplins en région Poitou-Charentes, ayant pour thème « la LPO à l'heure du développement durable » aura fêté sa troisième bougie en Septembre 2011. La convention aura atteint son échéance finale le à la fin du mois d'Aout 2012. Une troisième convention verra le jour dans le courant de l'année 2013. Rappelons que le soutien de la région Poitou-Charentes aura apporté son aide financière au profit de 22 postes depuis l'année 2008.

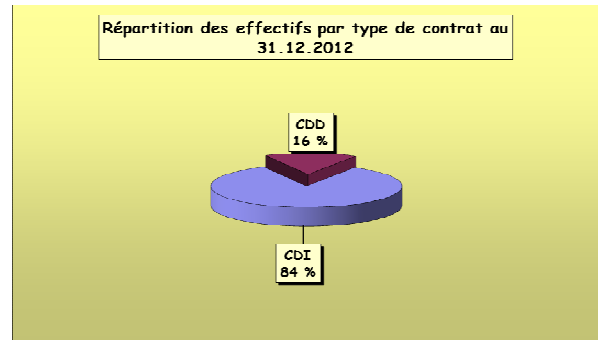
Parallèlement à cela, il convient de noter que la Région Ile de France apporte quant à elle son soutien financier en rapport à des études liées au développement de la vie associative, à la sensibilisation du grand public et à la sauvegarde des oiseaux en proposant le co-financement d'un nouveau poste en Ile de France, portant l'aide totale à 4 postes.

Répartition des effectifs CDI – CDD

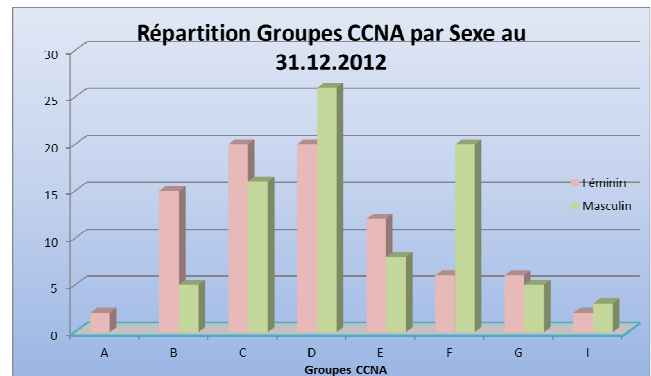
Au 31 décembre 2012, la proportion du nombre de contrats à durée indéterminée par rapport à la totalité des contrats confondus est de 84 % de l'effectif présent à cette date. Ce qui représente 140 postes sur 166 (proportion légèrement inférieure par rapport à l'effectif total de la fin

d'année 2011 – 4 points).

Sur l'ensemble de l'année 2012, la LPO a fait appel à 39 CDD qui correspondent dans une très forte majorité à des contrats pour accroissement temporaire d'activité (73 % de l'ensemble des CDD 2012). Les 27 % restant se répartissent entre les remplacements pour congés maladie/maternité (20 %) et la création de missions temporaires (7 %).

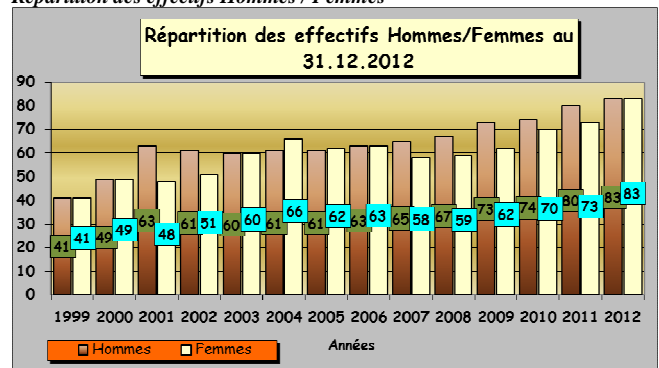


Répartition des effectifs par sexe et par catégorie de la Convention collective nationale de l'animation (CCNA)



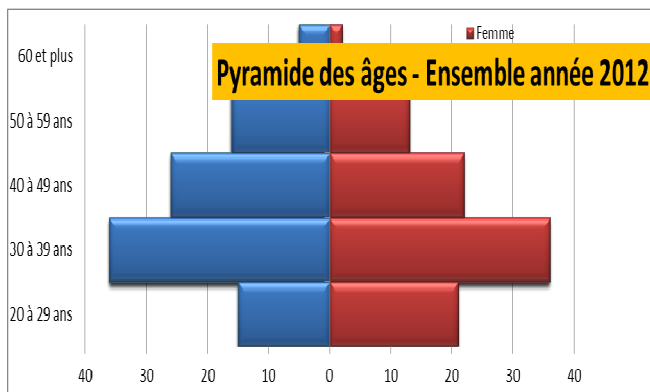
Au 31 Décembre 2012 et pour tous les types de contrats confondus, 13 % des contrats correspondent aux groupes A et B de la CCNA (pourcentage identique l'année passée), 62 % des salariés sont classés en catégorie Technicien ou Agent de maîtrise (Groupes C à E de la CCNA) contre 60 % au titre de l'année 2011. Le pourcentage de l'ensemble de la catégorie Cadre (Groupes F à I de la CCNA) représente 25 % de l'ensemble des Groupes conventionnels à la LPO France contre 27 % à la fin de l'année 2011.

Répartition des effectifs Hommes / Femmes



La LPO a retrouvé une parité exemplaire entre les femmes et les hommes salariés à la fin de l'année 2012. Les années précédentes (hormis l'année 2006) ne pouvaient plus mettre cette parfaite équité en avant.

Pyramide des âges



Depuis plusieurs années maintenant, la pyramide des âges démontre que l'association LPO est une structure jeune. Ainsi, sur l'ensemble de l'année 2012 et comme l'année passée, près de 57 % des effectifs à moins de 39 ans. A noter que la moyenne d'âge des salariés de la LPO a légèrement évolué depuis l'année dernière. Elle est passée de 38,30 ans à 39,21 ans. Il est à préciser qu'au 31 décembre 2012 plus de la moitié du personnel (55 %) a moins de 6 ans d'ancienneté. L'ancienneté moyenne des salariés de la LPO France est de 8 ans et 3 mois.

2-2 Rémunération et charges accessoires

Le montant des rémunérations brutes chargées sur l'ensemble de l'année 2012 (salaires bruts versés + charges sociales patronales) s'élève 5.792.997 € contre 5.384.090 € sur l'année 2011, soit une évolution globale de + 7.59 %. Les charges fiscales assises sur les rémunérations (taxe sur salaire, taxe d'apprentissage) sont de 322 955 € en 2012, contre 296.478 € en 2011.

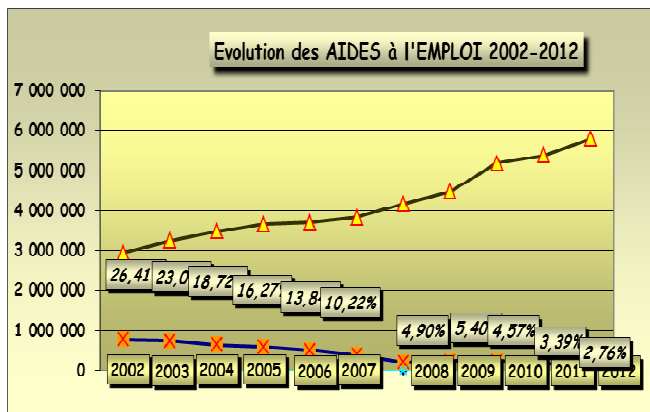
Les aides à l'emploi perçues en 2012 sont composées des :

- Aides de l'état sur des CUI-CAE, Emplois tremplins Régions Poitou-Charentes et Ile de France pour un montant de 118.542 € (contre 182.399 € sur l'ensemble de l'année 2011)

A cela, il convient d'y ajouter les aides versées par l'Agence Service civique, utiles aux versements des indemnités des Services civiques, pour un montant global de 41 192 €.

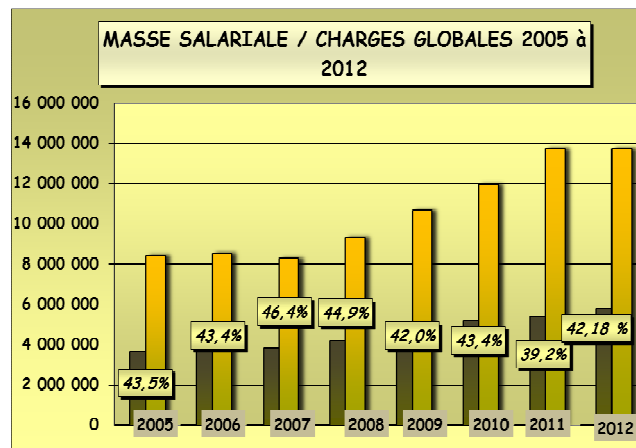
Le total de ces aides cumulées correspond à 159.734 € en 2012 à comparer aux 228.415 € perçus en 2011, soit une très forte diminution du montant des aides de 43 % (diminution des aides de 9 % l'année passée).

Ce montant des aides représente 2,76 % de l'ensemble de la masse salariale en 2012 (contre 4,24 % en 2011).

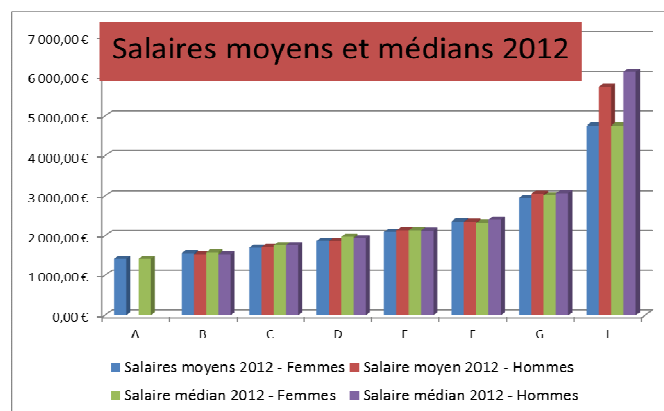


Rémunérations globales

L'ensemble des rémunérations brutes chargées versées par la LPO (salaires et charges) correspond en 2012 à 42,18% du total des charges : rapport 5.792.997 € (charges salariales 2012) / 13732.345 € (budget global 2012), contre 39,25 % en 2011.



Indices moyens et médians CCNA



Pour la troisième année consécutive, il est proposé une lecture des indices moyens et médians de la CCNA et ce, photographie au 31 Décembre 2012. Les indices auront été valorisés par la valeur du point en vigueur sans tenir compte de l'ancienneté, ni des primes pour déroulement de carrière notamment. Comme à son habitude, il en ressort que dans une très forte proportion, la LPO offre un traitement salarial entre les hommes et les femmes équitables. Seul le Groupe I de la CCNA montre une différence de niveau de rémunération entre les deux sexes dans la mesure où l'indice du Directeur général y est présent.

Pour information, le salaire moyen brut mensuel en fin d'année 2012 (hors prime d'ancienneté, reconstitution de carrière) était de 2.115 € contre 2.060 € à la même période l'année dernière.

Par rapport à l'année passée, le rapport entre la moyenne des rémunérations brutes (hors ancienneté) des cadres et des employés est en 2012 de 1,62 points (correspond à la moyenne brute des rémunérations Cadres – Groupes F à I / moyenne brute des rémunérations non cadres), contre 1,59 points en 2011.

2- 3 Durée et aménagement du temps de travail

La LPO est signataire d'un accord sur la réduction du temps de travail (35 heures) appliqué depuis le 1^{er} janvier 2000 et a adhéré à la CCNA en Mai 2003.

L'année 2009 aura vu la validation et la diffusion du Vadémécum, document présentant les droits et obligations de chaque salarié de la structure nationale. Il précise le temps de travail à la LPO, les modalités de dépassement d'heures, ses règles de récupération, les prises de congés.

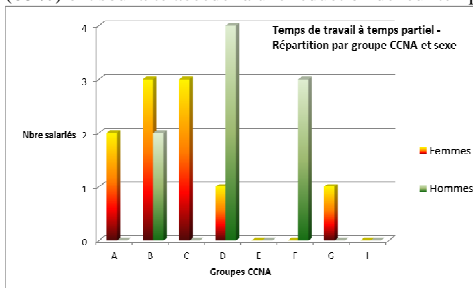
A noter que l'ensemble des salariés de la LPO a travaillé 261.560 heures sur l'ensemble de l'année 2012 (pour 192 contrats sur l'ensemble de cette même année), contre 251.303 heures pour 180 contrats sur l'ensemble de l'année 2011.

Il est précisé que le nombre d'heures travaillées par les salariés sous contrats à durée déterminée représente 14,04 % de l'ensemble des heures travaillées au titre de l'année 2012.

L'augmentation globale des heures travaillées + 3,68 % s'explique principalement par l'évolution du nombre de salariés moyen en équivalent temps plein sur l'année 2012 (149,03 au 31.12.2011 contre 138,53 au 31.12.2011).

A titre informatif, sur l'ensemble de l'année 2012, les salariés de la LPO auront cumulé 16.084 heures d'absence (7.883 sur l'ensemble de l'année 2011). Ces heures de non présence sont réparties comme suit : 59 % congés maladie – 18 % congés maternité / paternité et 23 % de congés sans solde). Soit le faible taux de 6,14 % d'absence par rapport à la totalité des heures travaillées sur 2012 (2 fois supérieur au taux de l'année 2011).

Ci-dessous, un graphique mettant en avant le nombre de salariés travaillant à temps partiel, selon leur groupe CCNA (situation au 31.12.2012, tous contrats confondus). Il est nécessaire de préciser que sur 19 contrats de travail à temps partiel (contre 25 à la même période de l'année passée), 17 sont à durée indéterminée. Plus des 2/3 de ces salariés (68 %) ont souhaité accéder à une réduction de leur temps de travail.



2-4 Emploi travailleurs handicapés

L'obligation d'emploi au titre des salariés handicapés (cotisation versée à l'AGEFIPH) a été satisfaite en 2012 à hauteur de 54,75 % (contre 68,29 % en 2011).

Cette diminution du taux d'unités manquantes est liée d'une part à l'effectif d'assujettissement évoluant de 133 en 2011 à 145 en 2012 et d'autre part, malgré les diffusions d'offres d'emploi systématiques via des réseaux de travailleurs handicapés nationaux et locaux, par le fait que la LPO ne puisse que constater les difficultés à recruter du personnel handicapé.

2-5 Formation

Depuis le passage à la CCNA (mai 2003) et dans le cadre de la formation professionnelle, la LPO travaillait (conventionnellement) exclusivement avec l'organisme collecteur (Opca) Uniformation. En 2011, dans l'objectif de se voir proposer d'avantages de formations professionnelles, de conseils et une proximité immédiate, il a été décidé de développer une collaboration avec un autre Opca : Opcalia. De ce fait, la LPO gère depuis l'année 2011, deux plans de formation professionnelle avec ces 2 organismes collecteurs.

Les financements des formations professionnelles se calculent de la même manière pour les 2 Opca : au prorata de la masse salariale globale versée l'année précédente. Contrairement à Uniformation qui déduit des frais de gestion conséquents (d'où l'une des raisons de notre volonté de développement), la quasi totalité des cotisations versées à Opcalia est récupérée (5 % de frais de gestion contre 18 % demandés par Uniformation).

Ainsi, en 2012, la LPO s'est acquittée d'une contribution globale de 76.302 € au titre de son obligation Plan de formation interne, professionnalisation des entreprises, CIF CDI & CDD (69.716 € au titre de l'année 2011). Comme chaque année, la LPO a proposé un plan de formation professionnelle varié sur l'ensemble de l'année 2012. Le nombre total d'heures de formation inscrite sur le Plan de formation professionnelle aura été plus important au titre de l'année 2012 (1.093 heures) au regard de l'année 2011 (967 heures) et aura concerné 65 salariés en 2012 contre 53 en 2011.

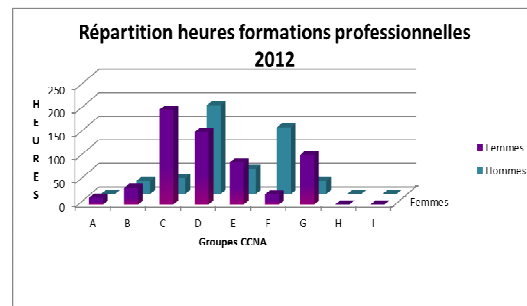
La formation professionnelle 2012 aura été placée dans la ligne directrice des orientations stratégiques LPO 2011-2016, anticipée déjà depuis 2009 par la formation des Managers depuis la Direction générale aux Managers de proximité.

Cette année, aura été l'occasion de travailler avec différents Responsables de programmes transversaux (Mieux communiquer pour mieux travailler ensemble). L'année 2011 aura été l'occasion de démarrer un plan de formation bureautique conséquent, finalisé dans le courant de l'année 2012 (Excel et Word niveaux 2 et 3, Gimp - logiciel de création

graphique, Powerpoint notamment). A ce programme, il convient d'y ajouter les financements de formations diverses telle que le Lobbying, le perfectionnement sur le secrétariat de rédaction, optimiser la négociation commerciale au téléphone, l'échange, la technicité sur des sujets Ressources humaines co-financées par Opcalia, la sécurité du personnel (sauveteurs du travail) qui auront été programmés sur l'année 2012.

A noter le co-financement LPO-Uniformation de 2 Droits Individuels à la Formation (DIF)

A ce plan de formation professionnelle, il convient d'ajouter des actions de formation liées aux diverses activités de la LPO dont les frais pédagogiques sont pris en charge par les organismes extérieurs (ATEN, RNF, Régions. Au total, ce sont 51 salariés qui ont bénéficié de formations professionnelles non imputées sur la Plan de formation 2011 (contre 55 salarié en 2011) pour un total très important de 1.424 heures de formation.



2-6 Institutions représentatives du personnel

2-6-1 Le Comité d'Hygiène, de Sécurité, et des Conditions de Travail (CHSCT)

2-6-2 La Délégation Unique du Personnel (Comité d'Entreprise et Délégués du Personnel)

3- COMPTES PREVISIONNELS 2013 – 2014

3-1 Evolutions prévisibles

Statuts Art.8, règlement intérieur Art. 5-4

Les hypothèses retenues sont cohérentes et constituent une base acceptable pour l'établissement des comptes prévisionnels; ils sont la traduction chiffrée des activités retenues figurant dans les différents objectifs pour 2013 et 2014, et sont en conformité avec le projet associatif de la LPO, en liaison avec BirdLife International.

Il a été établi des évaluations sincères des recettes et des dépenses consistant à ne faire figurer que des recettes dont le principe est acquis et à inscrire des dépenses appréciées de manière réaliste, sans omettre celles revêtant le caractère de dépenses obligatoires, ou relatives à des engagements à servir (fonds publics ou générosité publique...).

Les programmes importants de conservation des espèces et des espaces comportent souvent un échelonnement pluriannuel des dépenses (fonctionnement et investissement), dont les financements acquis qui y sont associés sont également versés avec un décalage parfois important; la traduction budgétaire en a été adaptée,

Les prévisions salariales 2013 ont été établies sur la base d'un effectif constant (reconduction sur une année complète de la situation au 31-12-2012).

L'évolution des recettes devrait se maintenir sur les prochains exercices selon les quatre axes suivants :

- Croissance du nombre d'adhérents et des dons reçus,
- Augmentation des recettes liées aux abonnements aux revues et aux articles diffusés par correspondance,
- Maintien des programmes de conservation, le plus souvent soutenus financièrement par les Collectivités Publiques,
- Développement de la mise en place et de la pérennisation d'accords de partenariat et mécénat.
- Réalisation des engagements reçus en matière de legs.

Ces budgets prévisionnels ont été établis dans un souci d'adéquation entre les objectifs et priorités définis et les moyens à mettre en œuvre pour les réaliser.

3-2 Budgets prévisionnels 2013 (révisé) et 2014

Les budgets de fonctionnement des exercices 2010 (révisé) et 2011 ont été établis conformément à la nomenclature du plan comptable associatif (engagements).

N'ont pas été mentionnées, les opérations d'ordre budgétaire à caractère patrimonial (immobilisations, dons et legs en fonds associatifs), de trésorerie (décalage de règlements, avances et acomptes...), ainsi que les contributions volontaires en nature (bénévolat, prestations et dons en nature.).

En euros **⋮** *Rappel réalisation*

Budget prévisionnel de fonctionnement	2013 (révisé)	2014	2012
Diffusion des produits sélectionnés et abonnements	2 350 000	2 450 000	2 286 895
Expertises, études, services, animations, dommages et intérêts reçus	1 120 000	1 100 000	1 107 023
Subventions et autres	4 900 000	4 700 000	5 265 957
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges (RN, Life...)	160 000	150 000	163 964
Cotisations, collectes et autres produits	3 000 000	3 300 000	2 793 562
Produits d'exploitation	11 530 000	11 700 000	11 617 401
Achats, variation de stocks, autres achats et charges externes	5 300 000	5 400 000	5 578 308
Impôts, taxes et versements assimilés	550 000	550 000	501 390
Charges de personnel : salaires et charges sociales	6 100 000	6 100 000	5 792 997
Dotation d'exploitation : amortissements et provisions	530 000	400 000	501 014
Autres charges d'exploitation	130 000	100 000	124 902
Charges d'exploitation	12 610 000	12 550 000	12 498 611
Résultat d'exploitation	-1 080 000	- 850 000	- 881 210
Quote part opération faites en commun	0	0	
Produits financiers	100 000	100 000	92 065
Charges financières	37 000	40 000	43 619
Résultat financier	63 000	60 000	48 446
Produits exceptionnels	1 002 000	820 000	818 741
Charges exceptionnelles	0	0	4 963
Résultat exceptionnel	1 002 000	820 000	813 778
Impôt sur les sociétés (-)	45 000	30 000	35 303
Report de ressources non utilisées des exercices antér. (Subventions, dons...) (+)	844 000	0	995 088
Engagements à réaliser sur ressources affectées (Subventions, dons...) (-)	784 000	0	1 149 847
Résultat de l'exercice : excédent (+) ou déficit (-)	0	0	- 209 047